

le **MANUEL** des **RÉPARATIONS**



et voici Manuel, comme son prénom l'indique.



Périgord **HABITAT**
Office Public de l'Habitat // DORDOGNE

INFOS PRATIQUES

Votre numéro de contrat

Votre référence de logement

Votre agence

Horaires d'ouverture

Lundi : de 9h à 13h

Mardi : de 9h à 13h et de 14h à 17h

Mercredi : de 9h à 17h sans interruption

Jedi : de 9h à 13h et de 14h à 17h

Vendredi : de 9h à 13h

Contrats de maintenance

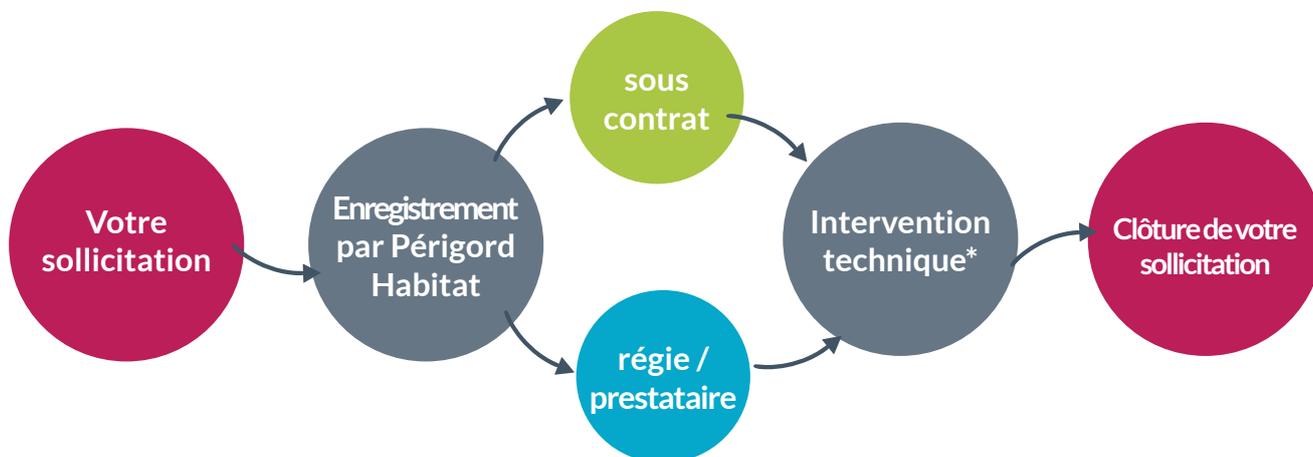
Service d'astreinte

En dehors des horaires d'ouverture de votre agence, un service d'astreinte prend le relais pour répondre à vos appels, en semaine à partir de 17h, les week-end et jours fériés. Il est à solliciter uniquement dans les cas suivants :

- une urgence technique,
- un problème d'eau,
- un dysfonctionnement d'équipement dans les espaces collectifs.

Les réparations à la charge de Périgord Habitat

S'il s'agit d'une panne couverte par Périgord Habitat, sollicitez directement votre agence par téléphone ou via l'application « **Mon portail locataire** ». Les réparations seront effectuées par la régie technique de Périgord Habitat ou par un prestataire dédié.



**si l'intervention technique n'a pas eu lieu à la date prévue ou si elle n'est pas conforme, relancez votre agence immédiatement !*



Grâce à **Mon Portail Locataire**, vous pourrez suivre l'avancement de votre réclamation.

Les équipements sous contrat d'entretien

Les équipements sous contrat d'entretien vous sont signalés lors de l'état des lieux entrant et une liste des prestataires avec leurs coordonnées vous a été remise. En fonction de la panne et de l'équipement, contactez celui concerné par le dysfonctionnement.

Dans ce manuel, un code couleur vous indique à qui incombent l'entretien et les réparations, conformément à la loi 89-462 du 6 juillet 1989 - paragraphe c) et d) de l'article 7 et au décret 87-712 du 26 août 1987.

Entretien et Réparation locative

Réparation à la charge de Périgord Habitat

Équipement sous contrat d'entretien

FICHES TECHNIQUES

*Le Manuel des réparations,
c'est moi.*



Fiche technique

ÉLECTRICITÉ / GAZ



- 1 Télerrupteur (10/16/20/32)
- 2 Fusible
- 3 Détecteur de fumée (DAAF)
- 4 Tube néon
- 5 Carillon et sonnette
- 6 Interphone, hygiaphone
- 7 Prise électrique et RJ45
- 8 Plafonnier/Globe
- 9 Douille
- 10 Fiche DCL et douille à vis

Entretien et réparation

Réparation à la clé

Réparation sous clé



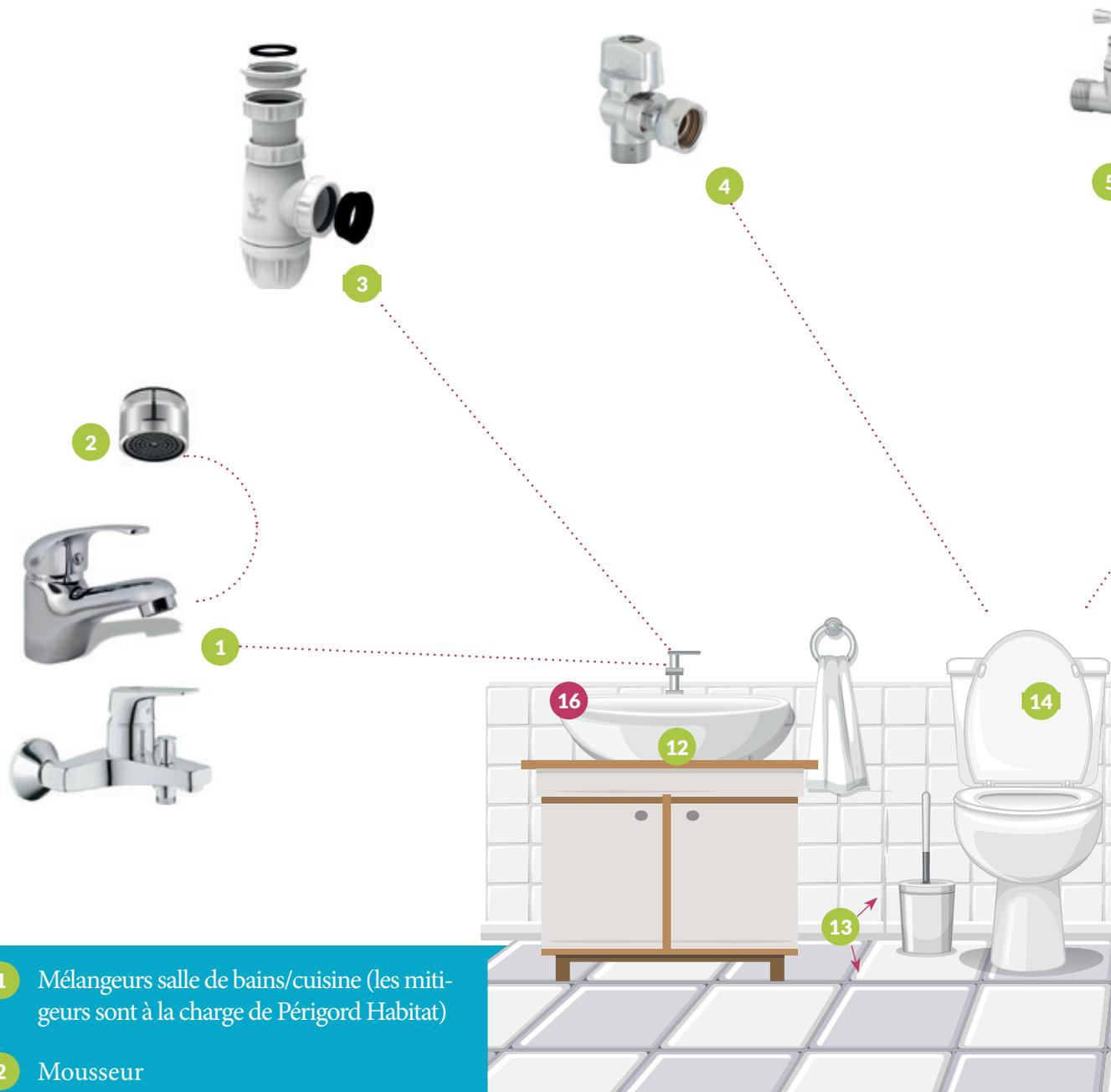
- 11 Ampoule
- 12 Tête thermostatique
- 13 Convecteur/radiateur
- 14 Thermostat d'ambiance
- 15 Interrupteur
- 16 Tuyaux
- 17 Flexible gaz sauf Flexible gaz en acier tressé certi à la charge de Périgord Habitat
- 18 Peinture murs, plafonds, boiserie

ation à la charge du locataire

charge de Périgord Habitat

contrat d'entretien

Fiche technique SANITAIRES

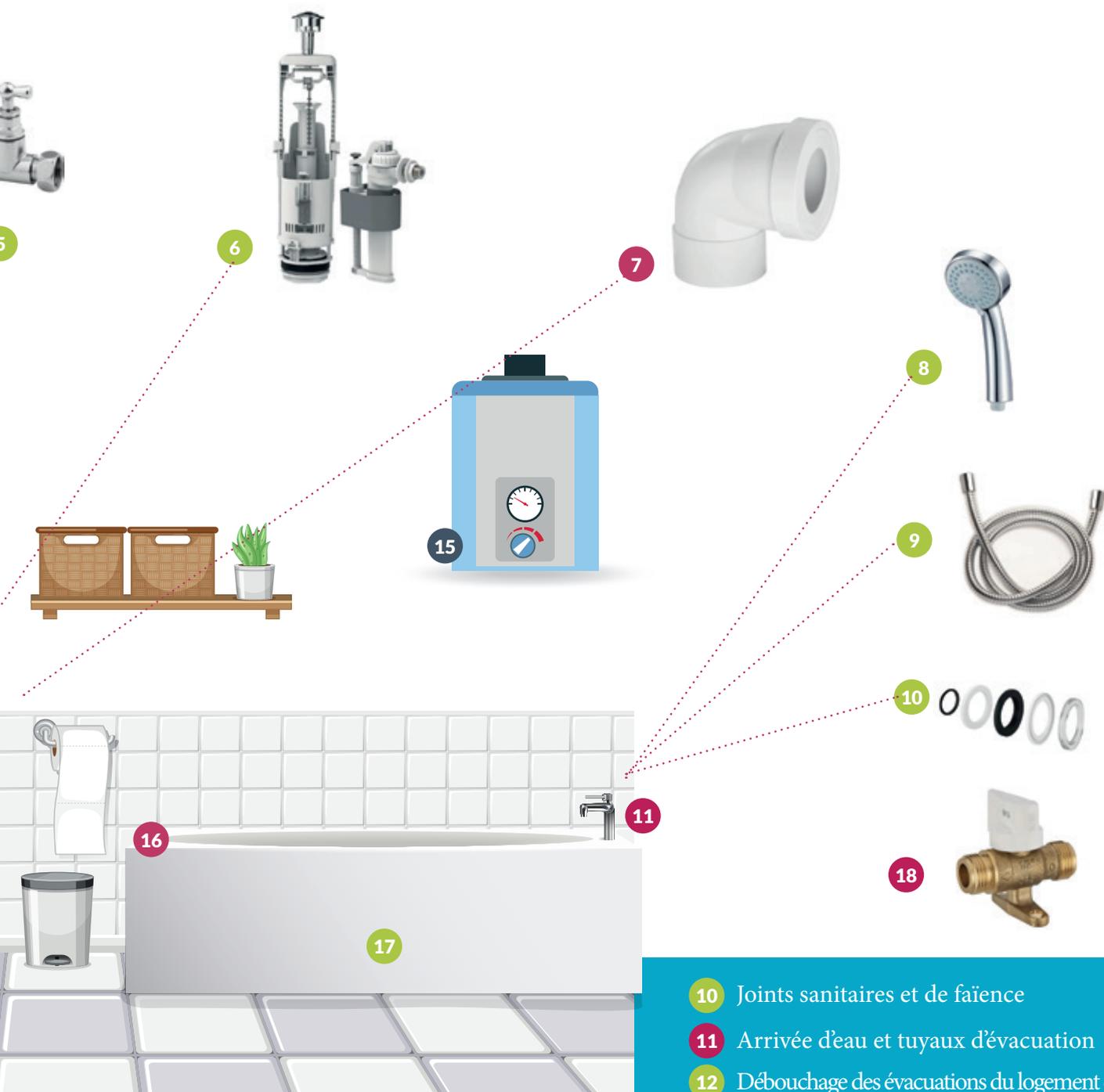


- 1 Mélangeurs salle de bains/cuisine (les mitigeurs sont à la charge de Périgord Habitat)
- 2 Mousseur
- 3 Siphon, vidage
- 4 Robinet d'arrêt WC
- 5 Robinetterie machine à laver
- 6 Mécanisme WC
- 7 Pipe WC
- 8 Pommeau de douche
- 9 Flexible, barre et porte de douche, support de douchette
- 10 Joints sanitaires et de faïence

Entretien et réparation

Réparation à la clé

Réparation sous cloison



Entretien à la charge du locataire

Entretien à la charge de Périgord Habitat

Entretien à la charge du contrat d'entretien

- 10 Joints sanitaires et de faïence
- 11 Arrivée d'eau et tuyaux d'évacuation
- 12 Débouchage des évacuations du logement et remplacement bonde
- 13 Joints de carrelage et faïence, joints silicone, rebouchage des trous
- 14 Abattant WC
- 15 Cumulus, chaudière à gaz
- 16 Baignoire ou bac à douche, lavabo, évier
- 17 Habillage baignoire, meuble évier, charnières et poignée
- 18 Robinet gaz à obturation automatique intégrée (ROAI) installé dans la cuisine



- 1 Ensemble plaques de propreté et béquille (poignée)
- 2 Serrure
- 3 Gâche
- 4 Barillet
- 5 Judas - son installation est soumise à autorisation de Périgord Habitat
- 6 Ferme porte - groom

- 7 Crémone, serrure multipoint
- 8 Gonds, paumelles (sauf porte métal)
- 9 Verrou - installation interdite
- 10 Targette - installation interdite
- 11 Butée de porte
- 12 Porte d'entrée, porte de garage

Fiche technique

VOLETS & EXTERIEURS



- | | |
|--|---|
| 1 Volet roulant, volet et butoir de volet | 9 Ramonage |
| 2 Crémone de volet | 10 Entretien, taille des haies |
| 3 Descente de gouttière - Nettoyage chéneau | 11 Entretien pelouse, arbre, arbuste |
| 4 Descente gouttière - Fixations | 12 Nettoyage auvent/marquise |
| 5 Manivelle volet roulant | 13 Vérification de sécurité/Mesures conservatoires si nécessaire |
| 6 Grille d'aération - Nettoyage et remplacement | 14 Remplacement porte boîte aux lettres en cas de dégradation et barillet en cas de perte de clés |
| 7 Plaque de regard | 15 Pose d'une antenne, d'une parabole ou/et d'un auvent : soumise à autorisation de Périgord Habitat |
| 8 Destruction d'essaims | |

MON PORTAIL LOCATAIRE

Une interface gratuite, 7j/7 et 24h/24 (*)

Accessible en ligne à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un portable, de chez vous ou d'ailleurs, il vous suffit d'avoir une connexion internet.

() hors coût éventuel de connexion de votre opérateur téléphonique*



Suivez votre compte



Payez votre loyer



**Envoyez ou téléchargez
des documents**



**Créez ou suivez
vos demandes**



Périgord HABITAT
Office Public de l'Habitat // DORDOGNE

Siège social

Périgord Habitat
Créavallée Nord - Créapark 2
212, boulevard des Saveurs
24660 Coulounieix-Chamiers
Tél : 05 53 02 15 00

perigordhabitat.fr